

Procès-verbal du C.A de l'asbl FVWB

du Mercredi 29 Juillet 2020 à 19 H à l'Axisparc

Présents :

Président : Van DAELE Daniel.

Administrateurs : D. Reterre, P. Schmets, F.Vandenbemden , D. Van Bever, T. Biron

A.M Habets ,E. Davaux,

Responsables cellules : Didembourg C, Valentin B.

Invités permanents : Carlier P , Gruselin R, Van Der Vorst P. Cornet J.

Absent excusé: Achten P, Loppe M.

F. Vandenbemden demande si la tenue de cette réunion en présentiel respecte bien les règles et mesures prises en cette période de Covid-19 et signale que d'autres membres ont fait la même demande. Il déplore le fait que ces demandes n'ont pas été entendues.

Le président confirme que dans le cadre d'une entreprise une réunion est autorisée dès le moment où elle est encadrée et qu'elle respecte les règles de distanciation et le port du masque. Il précise aussi qu'il a maintenu la réunion car l'ordre du jour comportait des points importants et que pour traiter ces derniers, le présentiel était souhaitable.

Il donne des précisions sur le fonctionnement des réunions en précisant que les points des commissions seront traités en début afin de permettre aux responsables qui le souhaite de quitter après avoir exposé leurs demandes car après, seule la partie administrative et financière sera traitée.

Commission Arbitrage.

- Demande de précisions sur la façon de procéder pour la désignation d'arbitre lors de tournois et rencontres suite au Covid-19. Discussion et rappel de l'Art 420 qui précise la procédure à suivre .
- Protocoles Covid-19 : doivent être rédigés et proposés par la cellule.

Pour les clubs, une personne responsable doit être désignée . D'office, ce responsable est le président ou présidente du club sauf si une autre désignation nominative est faite.

- Précisions sur le nombre d'arbitres tant au niveau VB que FVWB.

Pour la Promotion, 1 arbitre désigné pour chaque rencontre. Celui-ci sera soit un arbitre FVWB, soit un arbitre désigné par la province qui sera indemnisé au tarif FVWB (fiscalisable, associatif ou bénévole)

- Information sur le nouveau contrat associatif qui doit être en application au 1^{er} janvier 2021.

Problématique de l'organisation de tournois, matchs et rencontres amicales.

Le président rappelle la décision prise par la fédération de basket qui n'autorise aucune des organisations reprises ci-dessus jusqu'au 31 août 2020 et qui reporte le début du championnat au 1^{er} week-end d'octobre. D'après les échanges qu'il a avec les responsables de la VV, une réunion est prévue le lendemain et il apparaît que la même décision va être prise à leur niveau.

Il propose donc de s'aligner sur cette décision et de faire un communiqué commun avec VV et VB.

Discussion sur le sujet et l'interprétation des termes. Certains ne font pas la différence entre un tournoi et match/rencontre d'entraînement, d'autres estiment que les risques sont plus importants dans un tournoi (qui concerne généralement plusieurs équipes) par rapport à un match amical qui ne réunit que 2 équipes.

Pour la FVWB, le responsable Covid-19 sera le président.

Décisions proposées au vote.

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Pas d'autorisation pour l'organisation de tournoi jusqu'au 31 août 2020 - Possibilité d'organiser des matchs amicaux (2 équipes maximum) tout en respectant les règles de sécurité et la procédure (matrice et autorisation) - Recommandation de l'application de cette procédure faite aux entités - Communiqué officiel au plus tard pour le vendredi 31 juillet 2020 |
|--|

<p>Résultat du vote 6 OUI 2 NON</p>
--

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Report de la 1^{ère} journée de championnat au W-E du 3/4 octobre 2020 |
|--|

<p>Résultat du vote 5 OUI 2 NON 1 Abstention</p>

Le président informe des contacts avec les présidents du basket et du handball qui rencontrent les mêmes problèmes que notre fédération pour l'organisation du futur championnat.

Un courrier commun va être transmis au Ministre de l'Intérieur pour lui faire part des inquiétudes pour la pratique sportive des trois fédérations et une communication identique sera faite sur les 3 sites .

Présentation du plan stratégique par le Directeur technique.

La finalisation de ce plan se fera en 3 étapes

- fin août , mise en place de la vision stratégique en déterminant les projets retenus
- fin septembre, vision opérationnelle permettant la budgétisation des projets retenus
- fin octobre, finalisation et écriture du plan de programme qui doit être rentré pour le 31/10/2020.

Présentation de la situation financière .

T. Biron conteste la façon de travailler estimant que toutes les décisions ne sont pas prises par le CA.

Il cite certaines dépenses et décisions prises sans l'aval de ce dernier. .Le président lui répond qu'il y a des exécutants pour certaines tâches et que cela se rapporte à la gestion journalière de la fédération.

P. Schmets présente un état des lieux de la situation budgétaire et des prévisions pour les dépenses récurrentes prévues jusque fin d'année.

Il explique sa vision sur la façon de gérer les achats et sur les procédures pour l'exécution des bons de commande et le paiement des factures.

Dossiers administratifs.

- Demande de dérogation pour M. Pierre HENRY pour l'obtention d'une carte coach B.

Vote 6 OUI 2 NON Dérogation pour 1 seule saison .

- Dérogation pour l'homologation des salles.

Volley Belgium

TCHALOU (salle Thuillies)	éclairage	Accord dérogation 1 an
MODAL (salle Ballens)	idem + hauteur	Accord dérogation 1 an + date travaux
HERMALLE (hall Omnisport)	idem	demande de précisions report décision

Promotion

SOIGNIES (salle Collège)	éclairage	Accord dérogation 1 an
---------------------------	-----------	------------------------

OTT (Collège N-D)	hauteur	Accord 1an uniquement pour équipes promotion
ATHENA (Athenée)	éclairage	Accord dérogation 1 an
St Jo WELKENRAEDT	salle institut St Joseph	Refus de la dérogation pour terrain latéral

Divers.

- Informations sur le portail et le retard pris pour la mise en œuvre de cet outil qui cause préjudice pour la gestion des clubs FVWB inscrits en championnat VB.
- Informations sur les subsides prévus pour nos clubs dans le cadre du fonds d'urgence.
- Appel pour la présentation d'un membre (hors CA) pour participer à l'audit des finances de VB.
- Désignation de membres pour officier comme Commissaire en ligue au CA de VB.

Mrs Didembourg C, Dehut M, Van Bever D et Md Reterre D.

F. Vandembenden exprime son mécontentement suite à cette désignation estimant n'avoir pas été mis au courant de la présentation de ces personnes. Il estime que c'est un manque de respect par rapport à lui et aux membres. Le président lui rappelle l'urgence de la démarche pour obtenir 4 membres au lieu des 2 initialement prévus.

- Précisions apportées sur la décision prise par la CBAS dans le litige entre la Ligue et le club de Guibertin. Plusieurs membres faisant part de leur désapprobation par rapport à cette décision.
- Ballon Mikasa : à terme au niveau VB, toutes les équipes devraient utiliser ce ballon.
- D. Van Bever commente et fait rapport des problèmes rencontrés lors des C.A de Volley Belgium . Il constate un manque de dialogue entre nos représentants et C. Kriescher directeur financier élu par la FVWB. Ce dernier sera présent lors du CA du 14 septembre afin de clarifier la situation. Il regrette aussi le peu de considération donné à nos demandes de la part des représentants de VV ainsi que du président de VB.

Fin de réunion : 23H45.

AM HABETS

Secrétaire FVWB